

MISE AU POINT

Montréal, vendredi 18 novembre 2022 – L'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) souhaite réagir à l'impression laissée par [un article publié par Le Journal de Montréal le 15 novembre dernier](#). Cet article exposait notamment que, en raison d'une situation de pénurie, certains pharmaciens fabriquent actuellement des solutions d'acétaminophène pour enfants.

L'OCQ rappelle que la fabrication de médicaments implique des activités qui relèvent de l'exercice de la chimie, mais qui sont également partagées avec les pharmaciens lorsque ceux-ci les exercent à l'intérieur de leur champ de pratique professionnelle. En effet, la fabrication de médicaments est une chose sérieuse et qui comporte de grands risques pour le public, notamment en matière de santé, si réalisée de manière inadéquate.

L'OCQ comprend que les propos du porte-parole de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) rapportés dans l'article se voulaient essentiellement de la vulgarisation, sans aucune intention négative, et c'est tout à son honneur. Néanmoins, l'OCQ rappelle que la fabrication de médicaments, c'est beaucoup plus sérieux et complexe qu'une simple « recette de muffin ». Il est essentiel de pouvoir identifier la nature des substances que l'on manipule, leur dosage ou leurs réactions prévisibles. C'est le rôle des chimistes et des biochimistes, qui possèdent une expertise des substances chimiques et de leurs diverses applications. L'encadrement adéquat par un professionnel est ainsi garant du contrôle de la qualité des médicaments fabriqués, manipulés, entreposés et vendus, de même qu'une caution de sécurité en regard de la santé de la population.

La collaboration des chimistes, des biochimistes, des pharmaciens et des autres professionnels de la santé est essentielle pour assurer la protection du public.

À propos de l'Ordre des chimistes du Québec

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. Fondé en 1926, l'Ordre des chimistes fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du *Code des professions* en 1973.

-30-

Source : Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

Renseignements :

Mathieu Santerre

581 996-5344

medias@orangebleue.biz